

4. L'IMPACT DE LA DEMOGRAPHIE SUR LES PROBLEMES FONCIERS

DES PROCES QUI TRAINENT EN LONGUEUR

Marc Girukwishaka n'est pas encore au bout de sa peine. Le procès qui l'oppose à son oncle paternel traîne depuis vingt cinq ans devant les tribunaux de la province de Ngozi, dans le Nord du Burundi. Le dernier jugement, rendu par le Tribunal de Grande Instance en 1982 n'a pas encore été exécuté. Assis sur une banquette, à la porte du tribunal, ce paysan de 49 ans originaire du village de Makombe, à 5km de là, attend que le nouveau président du Tribunal lui rende enfin justice.

A l'époque, le même tribunal avait ordonné le partage équitable de la propriété litigieuse. En 1993, peu avant l'éclatement de la guerre civile à la suite de l'assassinat du président Melchior Ndadaye, l'homme n'était pas encore rétabli dans tous ses droits. Son oncle refusait en effet de lui rendre ses quatre plantations de caféiers et deux maisons. Il en informa le tribunal qui n'y réserva aucune suite à cause de la guerre.

Après la tourmente, et grâce à l'espoir placé dans le nouveau président du tribunal Girukwishaka espère enfin, voir le bout du tunnel. Même s'il doit encore tout reprendre : « *J'y reviens encore et on me demande de commencer un autre procès* », lance-t-il, visiblement contrarié. Cette fois-ci, il semble assuré de ne pas user ses sandales rouges flambant neuves sur la route poussiéreuse qui le mène au tribunal depuis un quart de siècle.

Non loin de là, devant le bureau provincial de la ligue des Droits de l'Homme, Iteka, une vieille femme nommée Vaste Nkorerimana attend. Elle dit s'être levée au premier chant du coq pour être reçue la première. Ce jour là, le tribunal de grande instance, devrait statuer sur les dommages et intérêts à lui verser en contrepartie de sa propriété frauduleusement vendue par ses demi-frères. Le nouvel acquéreur préfère lui donner de l'argent et garder la terre pour lui. « *Je compte sur l'assistance de la Ligue Iteka pour obtenir du Tribunal une juste indemnité* », confie-t-elle.

LES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME S'EN MELENT

En fait d'assistance, une observatrice des Droits de l'homme précise que la ligue Iteka accompagne les indigents devant les juridictions uniquement pour faciliter aux juges l'accès aux propriétés litigieuses. Elle fournit notamment du carburant au tribunal chaque fois qu'il y a une descente sur terrain dans le cadre de règlement des conflits fonciers familiaux. Elle chuchote sous le sceau de l'anonymat que les tribunaux de résidence exigent entre 20.000 et 40.000 francs burundais ou l'équivalent de 20 ou 40 dollars américains, à des paysans pauvres.

Les affaires de ce genre sont monnaies courantes dans les cours et tribunaux burundais. Le président du Tribunal de Grande Instance de Ngozi, M. Prime Barasukana est formel. Un procès doit reprendre à zéro quand un conflit passe plusieurs décennies devant une juridiction. L'affaire du vieux Marc ne serait pas unique en son genre. « *Ce n'est que l'arbre qui cache la forêt*, observe-t-il, *car les conflits fonciers familiaux constituent plus de 80% des dossiers civils déferés devant les tribunaux* ». Le jeune magistrat explique cette situation par l'augmentation en flèche d'une population majoritairement rurale alors que les propriétés foncières s'amenuisent d'années en années.

EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE

Dans la province de Ngozi, la plus peuplée du Burundi, des querelles interminables opposent souvent les membres d'une même famille, à propos d'un lopin de terre. De plus en plus nombreuses, les familles ne savent plus comment se partager les terres ancestrales. Des fois, elles choisissent de recourir aux tribunaux, juste pour éviter d'en venir aux mains.

Selon une étude récente du ministère burundais du Plan, la province de Ngozi hébergerait plus de 700.000 habitants, soit le dixième de la population burundaise. La densité moyenne de la population y atteint les 460 habitants au km².

Le conseiller socioculturel du gouverneur de la province, M. Emile Bakizuramvye s'en inquiète à juste titre : *« Ngozi compte 454.000 habitants âgés de 0 à 24 ans. Alors qu'ils représentent 65% de la population totale de la province, ces jeunes n'ont plus d'espace où construire une maison et cultiver un champ. Le morcellement des terres familiales a presque atteint sa limite ».*

M. Bakizuramvye n'est pas le seul à s'émouvoir de la très forte natalité de la forte natalité observable partout dans le pays. A l'association burundaise pour le bien-être familial, ABUBEF, une organisation non gouvernementale impliquée dans la santé reproductive, on met les bouchées doubles pour désamorcer cette bombe démographique. Le coordonnateur de l'agence de Ngozi, M. Pascal Coyitungiye signale un nombre de plus en plus élevé de femmes qui viennent consulter pour réguler les naissances. Nombreux seraient aussi les hommes qui viennent au centre pour s'approvisionner en préservatifs ; certains demandent même la vasectomie. L'assistante médicale du centre, Mme Concilie Ndikumana, précise que cette petite intervention rend stérile tout en renforçant la virilité.

Dieudonné Malekera. – L'Aurore – Sud-Kivu - RDC

LES BATWA DE VYEGWA RECLAMENT DE LA TERRE A CULTIVER

Située au nord du pays, Ngozi est la province la plus peuplée avec un taux de 458 habitants au km², la moyenne nationale étant de 285 habitants au km². Avec les crises qui ont affecté le Burundi depuis des décennies, les conflits ont été démultipliés. Le taux de croissance élevé de la population aggrave la situation ; il atteint 2,7 pour mille. Les Batwa, l'une des composantes ethniques du pays, apparentés aux pygmées, très minoritaires (autour de 1% de la population) et marginalisée, en payent un lourd tribut.

Le village de déplacés de Gitasi, sur la colline Vyegwa dans la commune de Mwumba, est une illustration saisissante du malheur des Batwa de Ngozi en quête de propriété foncière. Appelé communément Ikgwati, Gitasi est située dans la vallée de Vyegwa, en contrebas du chef-lieu de la province Ngozi. Pour y aller, on emprunte une petite route vicinale qui mène à Buye, chef-lieu de la commune Mwumba et du Diocèse de l'Eglise Anglicane. Depuis les plateaux qui surplombent la vallée, le paysage est d'une beauté saisissante, à vous couper le souffle. Du haut des collines, l'on peut en effet contempler les champs de riz vert olive qui s'étendent à perte de vue dans le marais. Tout près du village, une usine à café tourne à plein régime quand la récolte a été bonne. Nul ne se douterait que dans ce village de rêve, une communauté de Batwa sans terre vit une tragédie difficile à imaginer.

Alignées les unes après les autres, 100 petites maisons basses aux murs de briques adobe et recouvertes de tuiles ont été construites en 2002 par l'organisme national PREBU (Projet de Relance Economique du Burundi) financé par l'Union Européenne. Elles ont été attribuées aux familles les plus démunies, sans discrimination ethnique. Ici, le chef de la communauté est une femme de 48 ans, Vénérande Twagirayezu, vice-Présidente de l'association. Elle explique : « *Les 100 maisons qui composent le village ont été construites jusque en juin 2002. Nous avons été déplacés à cause de la guerre de 1993. Afin de favoriser la réconciliation et l'intégration des Batwa, nous avons réuni en une seule trois associations, une des Batwa, une des Hutu et une autre des Tutsi. J'ai été élue Vice-Présidente de la nouvelle association dénommée Dusangirikiyago* ».

« *Dusangirikiyago* » veut dire en kirundi « *dialoguons* », dialogue compris dans le sens de tout partager. Chaque mercredi, les habitants du village travaillent pour l'association. Ce jour là, une vingtaine de personnes, en majorité des femmes twa, étaient entrain de récolter des pommes de terre pour le compte de l'association. A la vue de journalistes, le groupe abandonna la récolte. Les femmes veulent toutes parler en même temps, chacune de son problème. Tout d'un coup une femme instruite, d'apparence Tutsi, se détache du groupe. C'est la Présidente, Astrid Ngeramiwe, qui parle : « *Nous nous sommes mises ensemble pour nous entre aider, nous soutenir mutuellement. Nous avons perdu les nôtres et nos terres, nous nous sentions abandonnés. En 1993, je me suis réfugiée à Ngozi d'où je viens souvent suivre les activités sur terrain* ».

A la question de savoir si elles avaient des problèmes fonciers, des voix fusèrent de tous côtés. Dans le brouhaha général, l'on pouvait distinguer qu'ils étaient très aigris du fait de leur exclusion de la société. Ils n'ont qu'un bout de terrain maraîcher à cultiver en commun. Interpellée, la Vice-Présidente ne se fait pas prier : « *Moi-même j'avais une petite parcelle de 7,5 ares. C'est le maximum en général ; la plupart des gens en a beaucoup moins et quelques uns n'ont rien du tout. Quand nous avons fui, les autorités locales ont pris le peu que nous avions* ». Des accusations précises, incisives sortent de la bouche de ce bout de femme énergique. Du coup, la place de premier plan qu'elle occupe au sein de la communauté se trouva justifiée. Cependant, Vénérande continuait d'accuser: « *Un conseiller communal a donné ma parcelle à quelqu'un d'autre qui n'avait jamais habité dans le coin. Le chef de colline me dit que la Commission Terre et autres Biens viendra trancher. On en entend parler de cette commission mais on ne la voit pas. L'usurpateur refuse de partir alors que le Conseil Norvégien pour les Réfugiés lui a reconstruite sa maison qu'il a cédé à sa fille. Où vais-je mettre mes enfants ? Dans ce camp de déplacés, nous n'avons qu'un tout petit espace pour la maison !* ».

Il est saisissant de voir la multitude d'enfants qui grouillent autour de leurs mamans. La taille de la famille doit être énorme. Comme la question leur était posée, hommes et femmes répondirent dans un vacarme étourdissant : « *Quatre, six, cinq, huit, sept...; beaucoup meurent en bas âge à cause de notre pauvreté* ». Après d'âpres négociations, une moyenne de six enfants par rugo (ménage) fut convenue. Pour nourrir tant de monde, il leur faut trouver de la terre. C'est un certain Fidèle Bucumi, marié, 35 ans, 4 enfants, qui répond à leur place, presque en criant : « *Il y a des terrains libres, la preuve c'est qu'on n'installe ce qui reviennent de Tanzanie, ne sommes-nous pas des Burundais comme les autres ? Qu'on nous installe sur la colline Buye, là où d'autres Batwa ont obtenu des terres à cultiver* ». Ils souhaiteraient être installés dans le Busozi, non loin de là, où la commune Mwumba disposerait d'un vaste terrain.

Cependant, des bruits courent selon lesquels les Batwa de Vyegwa vendraient les parcelles leur allouées par la commune. Après un moment de concertation entre la Présidente, la Vice-Présidente et un notable de 58 ans appelé Thomas Ntahonsigaye, il apparut que c'est la vérité même : 43 maisons ont déjà été vendues en cachette par des femmes mariées qui ont rejoint leurs maris ailleurs. La complicité du chef de colline, Aristide Ndikumahoro est dénoncée.

QUELLES SOLUTIONS ?

La Présidente de l'Association propose qu'on donne des parcelles aux jeunes tout en permettant aux parents de rester dans le village. « *Les autorités pourraient même chercher des terrains dans les autres régions* », enchaîne-t-elle. Beaucoup de voix font comprendre qu'ils demandent à être installés à Buye. Une discussion générale s'en suivit, ils se concertent un moment, délèguent Melchior Sinankwa pour présenter leur solution : « *Que les autorités nous octroient des parcelles à la colline Buye, à l'endroit nommé Mugumba, près du Lycée. Nous ne comprenons pas pourquoi les responsables de la commune, que nous avons élus, ne veulent pas nous écouter. Il y a d'autres Batwa qu'on y a installés. Nous cherchons des terres pour 50 jeunes seulement. Que vont-ils devenir ? Il y a encore assez d'espace libre là-bas. Nous, nous acceptons de rester ici, dans notre pauvreté, car nous sommes déjà vieux* ».

Un responsable communal, Fidèle Ntwengera, reconnaît qu'il est possible de leur trouver des parcelles à Buye. En fin de compte, les Batwa de Vyegwa commencent même à comprendre, comme ils l'ont dit eux-mêmes, la nécessité d'avoir peu d'enfants car ils n'ont pas de terre à leur léguer.

Emmanuel Kagabo – Umuntu Lumière - Burundi

LA POLYGAMIE, CAUSE MAJEURE DES CONFLITS FAMILIAUX

La polygamie accentue les problèmes familiaux dans la succession foncière. Méconnus ou reconnus, les enfants naturels attendent de grandir pour revendiquer leurs parts d'héritage. Ils peuvent aussi se presser pour éviter d'être roulés.

« *La plupart des conflits fonciers familiaux sont liés à la pratique assez répandue de la polygamie dans la province de Ngozi* », avertissait le président de la Commission nationale terre et autres biens (CNTB), l'abbé Aster Kana à l'ouverture de l'atelier des reportages conjoints en presse écrite regroupant, à Ngozi, du 28 mai au 2 juin, quinze journalistes des Grands Lacs africains (Burundi, RD-Congo et Rwanda).

FAMILLES VULNERABLES

« *Jaqueline, ma demi-sœur, a vendu la propriété de la famille avec la complicité de nos oncles, ou du moins des demi-frères de feu mon père Yusufu Omar. Il y a de cela deux années et la justice tarde à nous remettre dans nos droits* », pleurniche la jeune Fatuma Yusufu, 18 ans, devant la salle d'audiences du Tribunal de Grande Instance à Ngozi. Cette musulmane à la tête couverte d'un voile bleu est la fille aînée légitime de la première femme de Yusufu Omar. Pour souligner l'importance de l'affaire, elle s'est fait accompagner de tout un monde : une grand-mère, quatre tantes paternelles, un cousin venu de la colline Gasekanya dans la commune Tangara. « *Nous jetterons dehors ceux qui se croient propriétaires, et nous récupérerons la propriété des enfants de mon frère* », martèle Maimouna Yahaya, l'une des tantes accompagnant sa nièce Fatuma au tribunal. « *Le procès nous le trancherons de notre façon, au risque de nos vies.* » menace une autre. « *Radjabu Yusufu, l'enfant de la deuxième femme de mon frère, mérite une part de son propre père comme tous ses frères* », jure une troisième.

Le président du Tribunal de Grande Instance de Ngozi, Prime Barasukana, reconnaît que les conflits fonciers familiaux constituent 80 à 90 % des litiges en cours de sa juridiction. « *Les dossiers se compliquent quand ils mettent en cause les descendants des polygames* », souligne-t-il.

Pour sa part, la sexagénaire Vestine Nkorerimana s'est confiée à la Ligue burundaise des droits de l'Homme « ITEKA » pour chercher une assistance. « *Mes quatre demi-frères ont vendu frauduleusement ma part d'héritage : une bananeraie et une plantation de caféier sur la colline Katukuza dans la commune Gashikanwa. L'acheteur veut me donner de l'argent au lieu de me remettre mon champ* », confie-t-elle. L'observatrice de cette ligue, Béatrice Kazirukanyo, explique que cette vieille dame est née d'un père polygame. « *A la mort du père polygame, les enfants issus des lits différents se disputent les droits d'héritage, surtout sur les terres et les maisons* », souligne la militante des droits humains.

EFFORT CONJUGUE

Cependant, une partie de la population commence à prendre conscience des méfaits de la polygamie sur leur descendance. « *Les femmes surtout sont conscientes des conflits naissant à l'occasion du partage entre enfants des polygames* », explique Concilie Ndikumana, technicienne en counseling pour les méthodes contraceptives à l'Association Burundaise pour le Bien Etre Familial (ABUBEF). Quelques hommes assument la responsabilité de leurs actes. Un certain Gérard Ndikumana, 28 ans, de la colline Maruri dans la commune Gashikanwa, a accompagné son épouse enceinte au centre de santé de l'ABUBEF à Ngozi. Il jure qu'il restera monogame pendant toute sa vie et déclare qu'il n'aura pas plus de six enfants. « *Je connais si bien les disputes entre mes voisins, les empoisonnements, les tueries même qui naissent des effets de la polygamie que je ne tomberai pas dans la même erreur* », affirme-t-il sûr de lui.

Le coordinateur de l'ABUBEF, Pascal Coyitungiye, préconise la lutte contre la polygamie pour réduire la taille des familles burundaises. Le taux de fécondité moyen au Burundi se situerait autour de 6,9 enfants par femme. « *Les familles nombreuses sur un espace réduit seront toujours en conflit* », ajoute-t-il, précisant que la polygamie est le principal obstacle au bien-être familial à cause des nombreux litiges intrafamiliaux qu'elle génère.

Gloria Umutoniwase – Syfia Grands Lacs - Rwanda